



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 9 septembre 2014  
Compte rendu affiché le : 15 septembre 2014  
Date de la convocation : 28 août 2014

Nombre de délégués : 34	Nombre de délégués concernés : 24
En exercice : 34	En exercice : 24
Présents : 26	Présents : 18
Votants : 26	Votants : 18

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Mme Janvier C, Lebreton L, Charbonnier A.  
CCFL : Mrs Gonon P, Rousset L, Bonnier D, Thizy B et Bouchut S  
CCHL: Avenier J P, Duboeuf P, Moralès P, Murigneux P, Villard P, Ferlay M  
SEM : Gandilhon M SIE A : Vincent G  
Autres communes : Viricel A, Blanchon P F, Barcet S, Reynard R, Jacquet A, Rousset E, Pral C, Dumas C, Gonon P

Excusés : Dubois G, Charbonnier G, Thizy G, Deshayes S, Laffont J, Thizy G, Bussière L

Secrétaire de séance : Duboeuf P

### **N°516 Objet : Choix d'un prestataire pour suivi de la qualité de l'eau**

Monsieur le Président explique que le SIMA a lancé une consultation pour la réalisation du suivi de la qualité de l'eau sur tout le bassin versant de la Coise.

Après examen des offres, Monsieur le Président propose de retenir la société AQUABIO pour un montant de 22 080 € HT pour la période septembre à décembre 2014.

Ce suivi de la qualité de l'eau bénéficie de subventions de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et de la région R A, mais également d'une participation financière de Badoit.  
Parallèlement à ce suivi de fin d'année 2014, le SIMA va lancer une consultation plus large pour 2015 en s'appuyant sur les résultats du travail de synthèse réalisé et l'étude bilan en cours.

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du comité syndical de signer un bon de commande avec AQUABIO pour la période de septembre à décembre 2014.

Les membres du comité syndical autorisent le Président à signer un bon de commande avec AQUABIO pour un montant de 22 080.00 € HT

Copie conforme au registre  
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20140909-516-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2014

SIMA COISE  
Fait à Saint Galmier  
Le 10 septembre 2014  
Le Président  
Jean Yves Charbonnier